



PRÉFET DU CALVADOS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

Service eau et biodiversité

Caen, le 23 avril 2024

Participation du public sur le projet d'arrêté préfectoral d'ouverture anticipée de la chasse au sanglier, chevreuil et daim à partir du 1^{er} juin 2024 et jusqu'à l'ouverture générale de la chasse

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Conformément à l'article L.123-19-1 du Code de l'environnement, la consultation du public sur le *projet d'arrêté préfectoral d'ouverture anticipée de la chasse au sanglier, chevreuil et daim à partir du 1^{er} juin 2024 et jusqu'à l'ouverture générale de la chasse* s'est déroulée du 28 mars 2024 au 18 avril 2024 inclus, par voie électronique sur le portail internet des services de l'État dans le Calvados : www.calvados.gouv.fr

➤ **Nombre de contributions et recevabilité :**

7 contributions ont été faites par le public pendant cette période.

➤ **Origine des avis (Calvados ou extérieur) :**

Le public qui a émis un avis est domicilié dans le Calvados :

- Calvados : **7 (100 %)**
- Hors Calvados : **0**
- Non précisé : **0**
-

Le public, qui a émis un avis, est réparti ainsi :

- particuliers : **7**
- associations : **0**
- anonymes : **0**

➤ **Sens des 7 avis :**

- Favorable : **7 (100 %)** (7 dans le Calvados)
- Défavorable : **0**

➤ **Contenu des avis :**

7 Avis favorables :

5 avis favorables sont exprimés sans motivation et 2 avis favorables expriment les motifs suivants :

- Bonne précision pour le tir du renard avec des balles
- Il serait plus simple de n'avoir qu'un seul jour d'alternance pour toutes les zones (jeudi ou vendredi)
- La forêt ne peut plus faire face à cette faune exponentielle

Le préfet, par délégation

Le Directeur départemental
des Territoires et de la Mer du Calvados

Thierry CHATELAIN